

Invitation

Conférence de la DENTEGO SCHOOL



dentego[®]

Chères consœurs, chers confrères,

La Dentego School a le plaisir de vous convier à la conférence :

**« PATHOLOGIES DES MUQUEUSES ORALES :
NE PASSONS PAS A COTE DE L'ESSENTIEL ! »**
organisée en collaboration avec le Laboratoire Pierre Fabre Oral Care

Conférencier :

Dr Didier Gauzeran

Praticien hospitalier, Chef de Service Honoraire des Hôpitaux de Paris / Chargé de Cours de Médecine Buccale à l'Université Paris Descartes / Membre titulaire de la Société Française de Chirurgie Orale / Expert à l'Institut National du Cancer

Informations pratiques :

Date : 8 novembre 2018

Organisation de la soirée :

19h30 – 20h30 : pot d'accueil et présentation des produits du laboratoire Pierre Fabre Oral

Care

20h30 – 22h : conférence

22h – 22h30 : cocktail de clôture

Lieu : 23 bis rue Barthelemy Danjou – 92100 Boulogne – Billancourt

Participation gratuite

Conférence ouverte à toute la profession

Modalités d'inscription :

Mail de demande d'inscription à transmettre à l'adresse : caroline.corbin@dentego.fr

Contact (pour tout renseignement) :

Dr Philippe Cohen : philippe.cohen@dentego.fr ou 01 77 50 96 97

A cette occasion, les Laboratoires Pierre Fabre Oral Care prendront en charge le cocktail d'înatore pour une valeur maximale de 60€TTC par personne.



Notre science au service de la santé bucco-dentaire

PIERRE FABRE MEDICAMENT – Siège social : 45 Place Abel Gance – 92100 Boulogne – France – Société par actions simplifiée du capital de 38 188 458€ - Siren : 326 118 502 RCS Nanterre

Conformément aux dispositions de l'article L4113-6 du Code de la Santé Publique, cette manifestation est notifiée à votre ordre professionnel. De plus, en application de l'article L1453-1 du Code de la Santé Publique, l'existence de conventions ainsi que les avantages et rémunérations procurés dans le cadre de cette manifestation seront rendus publics par PFM selon les dispositions du décret 2016-1939 du 28 décembre 2016 relatif à la transparence des avantages accordés par les entreprises produisant ou commercialisant des produits à finalité sanitaire et cosmétique destinés à l'homme. En vertu de la Loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant que vous pourrez exercer en vous connectant directement sur le site www.transparence.sante.gouv.fr.

Il est toutefois précisé que vous ne bénéficierez pas d'un droit d'opposition, de publication précitée résultant d'une obligation légale.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'email de notre part, vous pouvez le notifier par email à dentego_school@dentego.fr



Cet email a fait l'objet d'une analyse antivirus par le logiciel antivirus AVG.
www.avg.com